



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Mesdames, Messieurs les
délégués, membres du
Bureau du SMOP

Entrechaux, le **31 AOUT 2026**

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du **bureau syndical** est organisée dans les **locaux du SMOP à Entrechaux** le :

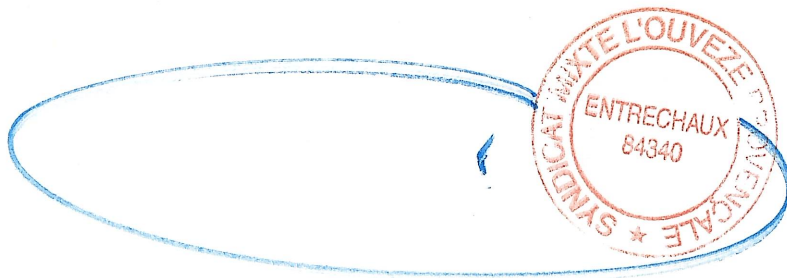
Jeudi 10 septembre 2026 à 10h30

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister. L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du PV du bureau du 04 juin 2026
3. Attribution du marché de travaux – accord cadre mono-attributaire à bons de commande passé en procédure adaptée – M2026-05-T : Travaux de gestion des systèmes d'endiguement et ouvrages de décharge
4. Présentation du projet de porté à connaissance visant l'intégration de l'Espace Ouvèze Concerté dans les documents d'urbanisme.
5. Questions diverses

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU



**POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU BUREAU ET LES CONDITIONS DE QUORUM, MERCI DE
CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE**